

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/communiqu%C3%A9-cri-a-l-attention-de>



A l'attention de Monsieur Gilles PLATRET, maire UMP de Chalon-sur-Saône

- Actu islamophobie -

07 83 04 83 19

coordination@crifrance.com

Date de mise en ligne : vendredi 20 mars 2015

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

**A l'attention de Monsieur Gilles PLATRET, maire UMP de Chalon-sur-Saône
AURIEZ-VOUS SI PEUR DU FN AUX ELECTIONS CANTONALES POUR REVENIR
SUR UNE PRATIQUE BIEN INSTALLEE DEPUIS 31 ANS DANS VOTRE COMMUNE ?**

La Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie vous fait l'honneur aujourd'hui de vous interpellier sur votre malheureuse intervention qui sonne le glas de votre future perte aux prochaines élections. Certes, comme recherché dans vos intentions, parce qu'aussi la "politique" actuelle s'essentialise dans la stigmatisation des musulmans, vous gagnez en visibilité, en publicité. La CRI ajoute à contre coeur à ce phénomène en répondant ici, à ce jeu mesquin des coups d'éclats qui se font « mode » et qui n'honorent pas la fonction que vous représentez, mais nous ne pouvons nous exonérer de vous rappeler votre mission politique qui concerne l'intérêt général et non l'intérêt électoraliste ou personnel et encore moins la promotion d'idées farfelues sans fondements ou irresponsables.

Sous couvert de laïcité, vous avez annoncé lundi 16 mars 2015 la suppression à partir de la rentrée prochaine d'une pratique installée depuis trente-et-un ans dans votre commune, à savoir la suppression du menu de substitution dans les cantines scolaires de votre ville. Vous avancez dans votre courrier envoyé aux parents des 3 800 élèves de votre ville qu'« en aucun cas il n'est possible, au regard du principe républicain de laïcité, de proposer des repas différenciés ». Aussi, c'est justement au nom de ce principe de laïcité qui nous est cher que nous tenons à vous rappeler l'avis de l'Observatoire National de la laïcité sur la restauration scolaire qui rappelle dans son communiqué en date du 10 décembre 2014 « que la laïcité ne saurait être invoquée pour refuser la diversité de menus. Les cantines scolaires proposent généralement une diversité de menus, avec ou sans viande. Cette offre de choix ne répond pas à des prescriptions religieuses mais à la possibilité pour chacun de manger ou non de la viande tout en empêchant la stigmatisation d'élèves selon leurs convictions personnelles ».

La CRI vous avertit de la dangerosité de tels propos et de telles mesures pour le bon vivre ensemble. Que vont manger les enfants végétariens, les enfants de confession juive ou musulmane, les enfants intolérants à la viande, ou ceux qui n'aiment pas telle variété de viande..... ?

Vous parlez de « vivre ensemble » et de « discrimination », mais en faisant ce choix d'un repas exclusif, et sous couvert de « laïcité dévoyée », ce sont un bon nombre d'enfants que vous allez exclure de la cantine scolaire. Comment construire la citoyenneté chez ces enfants de la République si on les laisse dès le collège sur le parvis de la République ?

Si les cantines sont une option, elles sont d'utilité publique et doivent donc à ce titre répondre aux attentes des usagers qui l'utilisent, et ainsi prendre en compte la réalité du paysage social.

La CRI pense qu'il est urgent de revenir aux fondements de la laïcité en prenant en compte que la France est une démocratie multiculturelle. C'est pourquoi elle n'a jamais eu autant besoin de la laïcité, garante pour tous les citoyens quelles que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses, de vivre ensemble dans la liberté de conscience, la liberté de pratiquer une religion ou de n'en pratiquer aucune, l'égalité des droits et des devoirs, la fraternité républicaine. La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect des principes de liberté de conscience et d'égalité des droits. C'est pourquoi, elle n'est ni pro, ni antireligieuse. L'adhésion à une foi ou à une conviction philosophique relève ainsi de la seule liberté de conscience de chaque femme et de chaque homme ».

Nous rejetons vivement le principe d'une laïcité détournée, d'une laïcité dévoyée, d'une laïcité excluante et stigmatisante toujours à la recherche de boucs émissaires pour surfer sur un certain électorat à l'approche des cantonales. Utiliser les médias pour poursuivre votre campagne en dehors du temps légal de campagne électorale n'est d'ailleurs pas chose équitable pour vos concurrents, c'est d'ailleurs un procédé détourné malhonnête.

A l'attention de Monsieur Gilles PLATRET, maire UMP de Chalon-sur-Saône

Nous appelons nous aussi à un bon vivre ensemble intelligent, tolérant et fraternel. Un vivre ensemble qui prend en compte la population dans sa globalité et toute sa diversité.

Communiqué fait à Lyon, le 17 mars 2015